

Il est complètement paradoxal qu'un conseiller municipal isolé souhaite à la bienvenue à un ensemble de secrétaires municipaux. Nous sommes ici dans ce que les psychologues appellent une dissonance cognitive. Si j'étais à la page, je prendrais une photo de vous, et de moi bien sûr aussi, pour commémorer ce moment incroyable, et le posterais dare-dare sur une page Internet idoine. Revenu de ma surprise, je vais néanmoins vous dire à quel point, bien que vous m'apparaissiez ici parfaitement incongrus, je suis très heureux de vous apporter le salut de la Municipalité de Lausanne, et de vous faire part de notre considération et de la très grande sympathie que m'inspire votre fonction

D'abord je suis tout à fait impressionné par le fait que je vous vois, pour la première fois, comme un ensemble, une corporation (qui revêt un aspect des plus redoutables). Votre caractéristique la plus évidente, aux yeux d'un conseiller municipal, est que vous participez aux séances du collège, mais en tant que personnes uniques et singulières. Et là, tout à coup, je vous vois plusieurs, nombreux, et surtout ensemble ; je me rends compte qu'il n'est pas impossible que vous vous parliez, que vous échangiez sur vos expériences professionnelles. L'isolement structurel dans lequel vous vous trouvez en participant, seul de votre corporation, à une séance d'exécutif municipal, vole soudain en éclats.

Deuxième motif de stupéfaction : je me demande ce que vous faites dans la salle du Conseil communal, c'est-à-dire de l'organe délibérant, du parlement communal. Ce n'est pas l'endroit où vous vous trouvez habituellement, et ce sont les membres de l'exécutif qui, invités par leur parlement, plongent dans cette arène. Quant à vous, vous restez bien tranquilles (je n'irai pas jusqu'à dire « planqués ») dans la salle de la Municipalité qui est votre terrain d'exercice professionnel.

Bon, je dois m'y faire : vous êtes nombreux, et vous êtes dans un endroit inapproprié. Il me reste à vous dire quelques mots, et à faire l'éloge de votre fonction pour en exorciser les aspects les plus inquiétants ; à faire une analyse structurelle qui manifeste l'inquiétude que cette fonction ne peut pas ne pas susciter auprès des collègues municipaux – pour ensuite, évidemment, me retourner vers notre secrétaire municipal en l'exemptant, lui, en tant que personne, de ces critiques structurelles.

Cadrons mon allocution en empruntant au vocabulaire des ethnologues. Ceux-ci ont repéré, en maints endroits du globe, des relations particulières qu'ils

nomment « parentés à plaisanterie ». Entre des ethnies, entre des membres de lignages, peut exister un certain type de relations, qui impliquent que les interlocuteurs ont pour caractéristique de se moquer les uns des autres, de fonctionner sur le registre de la moquerie et du sarcasme. Les rôles sociaux associés à ces conduites prescrivent qu'il n'est pas séant de se froisser des moqueries ainsi distillées. Je fais l'hypothèse que les secrétaires municipaux et les membres des exécutifs municipaux entretiennent ce type de relation, et je vais donc vous offenser délibérément, en comptant sur le fait que vous n'allez pas vous en offusquer, habitués que vous êtes à cette forme de relation qui est la nôtre.

Laissez-moi évoquer un souvenir. Dans l'ancienne configuration de la salle de Municipalité, qui jouxte celle-ci, la disposition des tables et des sièges avait pour conséquence que le secrétaire municipal était littéralement cerné et enfermé au sein du cénacle municipal. A l'intérieur du U formé par les tables auxquelles étaient assis les municipaux, face au syndic et tournant donc le dos à certains municipaux, il gérait la montagne de papiers habituelle, prenait les notes, les procès-verbaux, tendait au syndic les documents à signer. Il était là depuis des décennies, littéralement au milieu de l'histoire lausannoise, il était comme une sorte de scribe (pas accroupi), de sphinx moustachu, distingué, à la fois disert et elliptique. Il était bien évident que celui qui se présentait comme le serviteur du collège municipal n'en pensait pas moins sur l'inexpérience des bleus, des jeunots dans la fonction. On pourrait d'ailleurs oser une palette de couleurs intéressantes : l'éminence grise considère avec quelque distance les bleus, et en l'occurrence avec encore plus de scepticisme s'ils sont verts ou roses.

Aujourd'hui, le secrétaire municipal siège au bout du U, qui n'en est plus un et s'est beaucoup allongé. Ce qui caractérise la place qu'il occupe n'est plus l'enfermement, mais une certaine distance : il est plus loin des municipaux que ceux-ci ne le sont les uns des autres. Si la circulation de papiers est moins frénétique, c'est évidemment que la dématérialisation a fait sa part. Il n'en reste pas moins que ce qui demeure, c'est ce binôme syndic-secrétaire municipal, si éloigné spatialement qu'ils soient. Le collège s'inscrit dans l'espace d'une salle, et y intègre un tiers omniprésent. Ce non-municipal et hypermunicipal –choisi ad personam par l'exécutif municipal – différent qui est aussi un semblable est la contrepartie de la décision politique ; il atteste par sa signature de la validité de celle du syndic (qui, lui, ne lit pas nécessairement ce qu'il doit signer) et de l'ensemble de l'administration.

Signature, voici un mot clé : rien ne se fait d'administratif et de politique sans la signature de l'alter ego, ou de l'alter alter de l'exécutif. Mais comment peut-on signer un document alors que l'on n'a pas expressément participé à l'élaboration de la décision et à la discussion tendant à la valider ? Là, je vois l'aspect tragique de la figure du secrétaire municipal : le voilà otage, et sa conscience professionnelle le force à être atteint du syndrome de Stockholm.

La microsociologie fournit encore une autre perspective, et donne un nom à ce que vous êtes, pour une fonction paradoxale que vous partagez avec les chauffeurs de taxi ou les grooms d'ascenseur : le non-homme. Vous êtes là, dans un conclave dont les membres font, lorsque la discussion entre eux se fait vive, comme si vous n'étiez pas là – voire oubliant votre présence, momentanément. De la même manière qu'il n'est pas impossible de parler de choses privées dans un taxi dont le conducteur se doit de manifester qu'il ne prête pas attention à ce que se dit en sa présence, il y a des moments où votre présence est oubliée et où vous-mêmes faites comme si vous n'étiez pas là. Virtuosité interactionnelle trop méconnue, qui s'exprime via le concept d'inattention courtoise.

Voilà : vous démontrez un quant à soi énigmatique et une familiarité inquiétante. Il faut s'y faire. Et les municipalités s'y feront d'autant mieux qu'en sus de tous les aspects redoutables que vous présentez, vous êtes une pièce essentielle de la démocratie (dont Churchill nous rappelait qu'elle est le pire système politique à l'exception de tous les autres). Votre simple présence, lors de discussions houleuses ou ennuyeuses du collègue, rappelle qu'existe une impartialité réconfortante – et souligne la contribution de ces hommes et femmes qui ne font pas partie du jeu politique, mais sans lesquels le jeu politique ne pourrait pas se dérouler et ne verrait pas ses décisions validées : les conseillers municipaux sont jetables, parfois interchangeables, votre présence est, elle, incontournable.

Tout cela peut être encore développé, discuté et faire l'objet d'autres moqueries, (dont cette fois les membres du collège municipal feraient l'objet). Je me réjouis d'en parler avec vous. Je vous redis mon inquiétude profonde à ce que vous en discutiez entre vous – mais cette inquiétude est pour le moins relativisée parce que je sais à quel point vous êtes les porteurs de la mémoire et de la légalité des décisions politiques. Merci pour votre contribution, pour votre fonction, pour votre admirable loyauté régulatrice.